

|   |                                    |
|---|------------------------------------|
| Département des ARDENNES<br>Arrondissement de VOUZIERS<br><i>Communauté de Communes de l'Argonne Ardennaise</i> | 2017/009<br><br>Paraphe: <i>FS</i> |
| REGISTRE DES DELIBERATIONS DU BUREAU COMMUNAUTAIRE<br><i>Délibération n°DB2017/06</i>                           |                                    |

Nombres de membres

En exercice : 23

Présents : 18

Votants : 19

POUR : 19 (100%)

CONTRE : 00

ABSTENTION : 00

Le premier février deux mille dix-sept, à 18h00, le Bureau Communautaire, dûment convoqué, se réunit à Vouziers, sous la présidence de M. Francis SIGNORET

Date de la convocation : 25/01/2017

Mme Agnès MERCIER est élue secrétaire de séance.

Ayant pouvoir de vote : Mme Patricia LESUEUR , Mme Agnès MERCIER, Mme Françoise PAYEN et M. Claude ADAM, M. Dominique CARPENTIER, M. Jean-Pierre CORNILLE, M. Yann DUGARD, M. Philippe ETIENNE, M. Vincent FLEURY, M. Olivier GODART, M. André MALVAUX, M. Christophe MANCEAUX, M. Frédéric MATHIAS, M. Ludovic PHILIPPE, M. Jean-Yves PIC , M. Jean-Pol RICHELET, M. Francis SIGNORET et M. Benoit SINGLIT.

Représenté : M. Jacques BOUILLON donne pouvoir de vote à M. Francis SIGNORET.

**OBJET : ATTRIBUTION DE SUBVENTIONS POUR LA RENOVATION DE TOITURE / FACADES**

Vu la compétence optionnelle « Politique du logement social et du cadre de vie sur le territoire communautaire » inscrite dans les statuts de la Communauté de Communes de l'Argonne Ardennaise ;

Vu la délibération n°DC2015/96 du Conseil Communautaire en date du 15 décembre 2015 adoptant le dispositif de soutien à la rénovation de toitures et façades et confiant délégation au Bureau l'attribution des subventions ;

Après en avoir délibéré, le BUREAU COMMUNAUTAIRE décide d'attribuer les subventions suivantes :

| Prénom Nom                | Adresse de résidence                        | Type de propriétaire | Travaux | Montant travaux | Montant éligible | Subvention attribuée |
|---------------------------|---|----------------------|---------|-----------------|------------------|----------------------|
| M. Mme FOUERSON Christian | 25 Rue du Cuir Douin<br>08240 NOUART        | PO                   | Toiture | 4 840,55 €      | 4 840,55 €       | 726,08 €             |
| M. TINANT Marc            | 21 Rue Sainte Geneviève<br>08400 LES ALLEUX | PO                   | Façade  | 7 243,65 €      | 7 243,65 €       | 1 086,55 €           |
| M. Mme DEBATTY Alain      | 4 rue des Campanules<br>08400 VOZUIERS      | PO                   | Toiture | 11 872,08 €     | 9 202,52 €       | 1 380,38 €           |

CHARGE le Président de signer tous les actes à intervenir.

Le Président,

Francis SIGNORET

et de sa publication ou notification le **06 FEV. 2017**